



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°9/2024

En séance du 29 mai 2024 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. **RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE & TOURISME** (Président : Joachim Rausis)

Assemblée primaire du 19 juin 2024	Le Conseil valide l'ordre du jour de la prochaine Assemblée primaire. Tous les documents sont à disposition au bureau communal et sur le site internet www.orsieres.ch .
Comptes 2023 de la Municipalité, du SEO et de la Bourgeoisie	Le Conseil accepte les comptes tels que présentés. Ils seront soumis à l'Assemblée Primaire et à l'Assemblée Bourgeoisiale pour validation.

2. **RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS PUBLICS & ENTRETIEN DU TERRITOIRE** (Président : Laurent Rausis)

Places de parc - Echo d'Orny et Edelweiss	Le Conseil valide le renouvellement des conventions pour les places de parc Echo d'Orny et Edelweiss.
--------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

3. **RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES BOURGEOISIALES & SERVICE FORESTIER, AGRICULTURE** (Président : Célestin Thétaz)

Surfaces forestières	Le Conseil prend acte de deux demandes d'achat de parcelles forestières par des particuliers et constate que ces demandes sont de compétence cantonale.
Abattoir	Quelques travaux seront entrepris à l'abattoir : peinture des parois de la salle de découpe et remplacement d'un évaporateur.

4. **AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DE LA SANTÉ (MS4) : PRÉSENTATION ET DÉCISION**

Le Conseil prend connaissance du rapport du comité de l'association. Il valide la demande de cautionnement solidaire pour la rénovation du bâtiment MS2 et la construction du nouveau bâtiment MS4. Le projet sera soumis à l'Assemblée Primaire du 19 juin prochain.

5. **DIVERS**

Autorisation d'exploiter - terrasse	Le Conseil délivre une autorisation d'exploiter à M. David Veneriaz pour la Trattoria Veneriaz à Orsières (ancienne Auberge de la Place) et l'autorise à installer une terrasse du 1 ^{er} juin au 30 octobre 2024.
--------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Séance levée à 20h30

Orsières, le 13 juin 2024

L'Administration communale